



Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien

Canada



Rapport sur les résultats 2010-2011

Mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi
sur les langues officielles*

Ministère du Patrimoine canadien



La publication est disponible sur Internet en formats PDF et HTML
à l'adresse : <http://www.pch.gc.ca/pgm/lo-ol/ci-ic/act-fra.cfm>.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2011
N° de catalogue : CH11-1/2011F-PDF
ISSN : 1927-1190

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
Contexte.....	1
Contenu	1
Présentation.....	2
Diffusion	2
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	3
RÉSUMÉ.....	4
RAPPORT DÉTAILLÉ SUR LES RÉSULTATS.....	6
Sensibilisation	6
Consultations	8
Communications	12
Coordination et liaison	13
Financement et prestation de programmes.....	22
Reddition de comptes	38

INTRODUCTION

Contexte

L'article 41 de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* (LLO) exige de toutes les institutions fédérales qu'elles prennent des mesures positives visant à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones et à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. L'article 42 confie au ministère du Patrimoine canadien (PCH) la mission de susciter et d'encourager la coordination de la mise en œuvre de cet engagement.

En 1994, l'engagement du gouvernement a été renforcé par l'établissement d'un cadre de responsabilisation pour l'application des articles 41 et 42 de la LLO. Ce cadre définit une série de mesures, plus particulièrement l'élaboration de plans d'action et de rapports annuels sur les résultats, pour l'application de l'article 41 par quelque 30 institutions fédérales désignées, dont le ministère du Patrimoine canadien.

En 2003, cet engagement a été renforcé par le lancement du Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement du Canada. En 2005, la LLO a été modifiée afin d'inclure l'obligation, pour les institutions fédérales, de prendre des « mesures positives » pour mettre en œuvre l'engagement du gouvernement. La loi modifiée autorise le gouverneur en conseil à fixer par règlement les modalités d'exécution de ces obligations et prévoit un droit de recours devant les tribunaux en ce qui a trait à la partie VII.

En 2008, la ministre du Patrimoine canadien dévoilait la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir*, qui met en lumière la stratégie du gouvernement du Canada pour la dualité linguistique et le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM).

Contenu

Le Rapport sur les résultats du Ministère (le « Rapport ») donne un aperçu des résultats atteints durant l'exercice financier de 2010-2011 par tous les programmes de PCH aux plans national et régional.

Présentation

Les activités de PCH sont présentées sous six grandes catégories d'action, ce qui permet de rendre compte avec plus d'exactitude des progrès accomplis dans le développement des CLOSM et la promotion des deux langues officielles au sein de la société canadienne. Les résultats visés pour chaque catégorie sont les suivants :

Sensibilisation – Introduction de changements durables dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard des CLOSM et de l'article 41 de la LLO.

Consultations – Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.

Communications – La culture des CLOSM reflète une compréhension étendue du mandat de l'institution fédérale; les CLOSM reçoivent de l'information pertinente et à jour au sujet des programmes et des services de l'institution fédérale.

Coordination et liaison – Collaboration avec de multiples partenaires pour favoriser le développement et l'épanouissement des CLOSM et partager les pratiques exemplaires.

Financement et prestation de programmes – Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (p. ex. dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.

Reddition de comptes – Pleine intégration de l'article 41 de la LLO et de la perspective des CLOSM aux politiques, aux programmes et aux services de l'institution fédérale; la structure de rapport, les évaluations internes et les examens stratégiques permettent de déterminer comment mieux intégrer le point de vue des CLOSM.

Diffusion

Le rapport est diffusé aux CLOSM, aux sous-comités sur les langues officielles du Sénat et de la Chambre des communes et au commissaire aux langues officielles. Il est également affiché sur le site Web du Ministère.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Institution fédérale : Ministère du Patrimoine canadien
Adresse : 15, rue Eddy
Gatineau (Québec) K1A 0M5
Site Web : www.pch.gc.ca

Ministre et hauts fonctionnaires

Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles : James Moore
Sous-ministre : Daniel Jean
Championne des langues officielles : Nicole Bourget
Cochampionne des langues officielles : Patricia Neri

Mandat

Patrimoine canadien est responsable des politiques et des programmes nationaux qui font la promotion d'un contenu canadien, encouragent la participation à la vie culturelle et communautaire, favorisent la citoyenneté active, appuient et consolident les liens qui unissent les Canadiens et Canadiennes.

Coordonnatrice nationale responsable de l'application de l'article 41

Pierrette Jutras, gestionnaire
819-953-0966
pierrette.jutras@pch.gc.ca

Coordonnatrice nationale adjointe

Ghita-Marie Melody, analyste principale
819-997-7590
ghita-marie.melody@pch.gc.ca

RÉSUMÉ

La mise en œuvre de l'article 41 de la LLO a mobilisé l'ensemble du Ministère à l'échelle nationale et dans toutes les régions du pays, tout au long de l'année.

Le développement de programmes et de politiques à PCH est alimenté par des recherches et analyses diffusées à l'interne et partagées avec des partenaires-clés. En 2010-2011, les enjeux entourant les processus d'apprentissage d'une langue seconde et les déterminants de la vie et de l'épanouissement des CLOSM ont fait l'objet d'une attention particulière. Le Ministère a réalisé une recherche sur l'opinion publique pour analyser l'impact de la transition à la télévision numérique sur les CLOSM : les résultats lui permettent de se doter d'une stratégie de sensibilisation efficace.

L'arrivée à mi-parcours de la Feuille de route pour la dualité linguistique 2008-2013 a été l'occasion pour le Ministère de tenir des Journées nationales de consultation et de dialogue. Ces échanges ont permis aux représentants fédéraux et des CLOSM de faire le point sur les acquis des deux dernières années, et sur les enjeux et les objectifs à atteindre d'ici la fin de ce cycle.

La culture constitue un outil essentiel de développement et de construction identitaire, et assure aux CLOSM un rayonnement accru sur la scène culturelle et artistique canadienne. Dans ce secteur, PCH a notamment facilité l'accès des communautés d'expression française du Nord et de l'Ouest du pays à la diversité artistique, en renforçant le réseau des diffuseurs et le potentiel de tournée. Le Ministère a contribué de façon importante à la construction d'un centre de production théâtrale à multiples usages en Saskatchewan, répondant à la fois aux priorités des CLOSM et de toute la ville de Saskatoon. Au Nouveau-Brunswick, il a appuyé la rénovation du Centre culturel Aberdeen. Les artistes professionnels de la région peuvent désormais travailler plus facilement dans un environnement francophone et offrir leurs productions à l'ensemble de la population. Grâce au Fonds de développement culturel, les CLOSM ont un meilleur accès à des initiatives artistiques et culturelles dans leur milieu. De plus, le Programme de développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine a permis à 90 événements artistiques d'avoir lieu dans les CLOSM.

À l'échelle nationale, le Programme de traduction pour l'édition du livre continue de donner accès aux œuvres d'écrivains canadiens, dans les deux langues officielles. Pas moins de 69 titres ont fait l'objet d'une traduction depuis la création du Programme, il y a deux ans. Dans le domaine musical, le Fonds de la musique du Canada, la Fondation MUSICACTION et la Fondation Assisting Canadian Talent on Recordings (FACTOR) ont, ensemble, consacré environ 16 % de leur budget, soit près de 3 000 000 \$ à la production et à la commercialisation d'œuvres d'artistes issus des CLOSM.

PCH a aussi collaboré étroitement avec les communautés d'expression anglaise du Québec. Grâce aux contributions de l'Entente Canada-Québec relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement des langues secondes 2009-2010 à 2012-2013, onze nouveaux centres scolaires et communautaires ont été mis en place. L'amélioration des réseaux communautaires et la création de nouveaux partenariats ont permis d'enrichir et de diversifier les services éducatifs. Une autre contribution du Ministère a permis l'ajout de huit nouveaux programmes d'études et de formation professionnelle et technique, offerts dans deux commissions scolaires et trois établissements collégiaux de langue anglaise à Montréal et ailleurs dans la province.

Enfin, Cupids (Terre-Neuve-et-Labrador), la première colonie anglaise du Canada, célèbre en août 2010 son 400^e anniversaire. Le personnel de la région de l'Atlantique de PCH a facilité la participation des CLOSM aux célébrations, qui se sont déroulées dans les deux langues officielles. Organisateur et participants se sont réjouis des résultats de cette première collaboration qui a jeté les bases d'un partenariat durable et pourra servir de modèle pour d'autres initiatives semblables ailleurs au pays.

Divers événements ont aussi permis à PCH de promouvoir le français et l'anglais ici et sur la scène internationale. Avec son appui, les organisateurs des Jeux du Canada 2011 ont pu mettre à profit l'expérience tirée des Championnats du monde juniors d'athlétisme de Moncton en 2010, pour intégrer complètement les deux langues officielles à la planification, à l'organisation et à la tenue de cette manifestation sportive. Une autre initiative de Sport Canada a permis à l'organisation Entraîneurs du Canada de mettre sur pied un projet pilote de formation linguistique en ligne. Près de 33 entraîneurs nationaux provenant de six provinces se sont prévalus de cette occasion d'améliorer leur capacité à fournir des services aux athlètes dans la langue de leur choix. Enfin, les programmes Échanges Canada et Katimavik ont permis à 8 180 jeunes de tout le pays, y compris des jeunes des CLOSM, d'être exposés ou immergés dans leur seconde langue officielle.

En 2010, plus de 6,4 millions de personnes ont visité le Pavillon du Canada à l'Exposition internationale de Shanghai : que ce soit à l'accueil, lors des spectacles des artistes canadiens invités, grâce à l'affichage ou aux informations proposées sur Internet, ils ont pu vivre l'expérience d'un pays bilingue. Enfin, le Canada, par le biais de PCH, a beaucoup contribué à donner au français – une des quatre langues officielles de l'Organisation des États américains – la place qui lui revient dans les travaux, les projets et les nombreux documents de l'Organisation. Il a notamment assuré la traduction d'un document intitulé *Portfolio des meilleures pratiques dans le domaine de la culture pour le développement*, qui recense les expériences exemplaires de 18 États membres, dont le Canada.

Sensibilisation (activités internes)

[Formation, information, orientation, sensibilisation, communication et autres activités menées à l'interne afin de renseigner les employés et la haute direction de l'institution fédérale au sujet de la dualité linguistique et des priorités des CLOSM.]

Résultat attendu

Introduction de changements durables dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard des CLOSM et de l'article 41 de la LLO.

Activités menées pour obtenir le résultat attendu	Extrants
Appui continu de la Direction de la concertation interministérielle au Groupe de travail sur les langues officielles de PCH afin d'optimiser l'application de la LLO à PCH.	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à huit réunions par année. • Création d'un site intranet sur les langues officielles contenant des outils et des références pour la partie VII; célébration de la Journée de la dualité linguistique.
Approbation par la Direction générale de l'examen des investissements dans le secteur culturel de tout achat effectué par des non-Canadiens d'entreprises ou d'établissements culturels au Canada en vertu de la <i>Loi sur l'investissement Canada</i> .	<ul style="list-style-type: none"> • En conscientisant les investisseurs à l'importance de rendre le contenu culturel accessible dans les deux langues officielles, la Direction générale s'assure que, s'il y a lieu, ces investissements seront à l'avantage net du Canada et des CLOSM.
Rapport de recherche sur la situation actuelle des communautés d'expression anglaise du Québec commandé par la Direction Générale des Programmes d'appui aux langues officielles (DGPALO).	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse et présentation des dimensions démographique, économique, politique, légale et culturelle des communautés d'expression anglaise du Québec.
Sondage Delphi commandité par le Secrétariat des langues officielles (SLO) pour déterminer les enjeux pour les chercheurs universitaires faisant de la recherche sur les LO au Canada.	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats du sondage

Sensibilisation (activités internes)

Activités menées pour obtenir le résultat attendu	Extrants
Aide versée aux projets de recherches menés par le Groupe de recherche sur les politiques portant une attention particulière aux différents aspects importants associés aux CLOSM.	<ul style="list-style-type: none">• Production de plusieurs rapports sur les thèmes suivants :<ul style="list-style-type: none">○ Les droits linguistiques des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) sont connus et vécus;○ Les Canadiens apprennent une deuxième langue et traversent les frontières linguistiques;○ Les arts et la culture comme facteurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire;○ Les facteurs déterminants de la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Évaluation du résultat prévu pour les activités de SENSIBILISATION

- Les employés et les gestionnaires de PCH qui conçoivent des programmes, des politiques, et des recherches sont mieux outillés pour prendre en considération les besoins des CLOSM et la nécessité de faire la promotion de l'anglais et du français.
- La sensibilisation et l'engagement des investisseurs relativement à la création de contenu culturel canadien et à l'accès à celui-ci dans les deux langues officielles.
- L'outil de communication commandé par la DGPALO permettra aux employés de PCH et aux intervenants clés de la communauté d'avoir une meilleure connaissance des communautés d'expression anglaise du Québec.
- Présentation des résultats du sondage Delphi en 2011 lors d'une conférence regroupant les représentants des milieux gouvernementaux, universitaires et communautaires.
- Ces rapports de recherche aideront PCH à mieux définir les mesures de rendement des programmes découlant de la LLO et augmenteront le niveau de connaissance de PCH sur la vitalité des CLOSM.

Consultations (échange d'idées et d'informations avec les CLOSM)

[Les activités (par exemple : comités, discussions et réunions) qui permettent à l'institution fédérale de consulter les CLOSM et d'interagir avec elles afin de cibler leurs besoins et leurs priorités ou pour mieux comprendre les répercussions possibles sur leur développement; les activités (par exemple : tables rondes et groupes de travail) qui permettent d'explorer les possibilités de collaboration au sein du mandat existant de l'institution fédérale ou dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau programme ou d'une nouvelle politique; la participation aux consultations avec les CLOSM, organisées par d'autres entités gouvernementales; la consultation des CLOSM par les bureaux régionaux afin de cibler leurs besoins et leurs inquiétudes.]

Résultat attendu

Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
Le personnel de la région de l'Atlantique de PCH a joué un rôle important dans le cadre de l'établissement d'un partenariat solide entre la communauté de langue française et le comité organisateur du 400 ^e anniversaire de la fondation de Cupids (Cupids 400), la première colonie anglaise au Canada, située à Terre-Neuve-et-Labrador.	<ul style="list-style-type: none">• Les célébrations ont eu lieu en août 2010.• Des consultations ont été menées avec les groupes de langue française.• Les événements de Cupids 400 ont été présentés dans les deux langues officielles (site Web bilingue, services en français et traduction sur place).• Une invitation a été lancée aux communautés d'expression française pour participer à un brunch spécial en leur honneur, pendant lequel on a fait voler le drapeau des communautés de langue française de Terre-Neuve-et-Labrador dans la ville de Cupids.

Consultations (échange d'idées et d'informations avec les CLOSM)

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
<p>L'administration centrale de PCH et le bureau de la région de Québec ont organisé la première séance de dialogue d'une journée entre les représentants de onze communautés de langue anglaise, y compris le English Language Arts Network (ELAN), le Quebec Community Groups Network (QCGN) et six institutions fédérales œuvrant dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des consultations ont eu lieu à Montréal le 24 novembre 2010. • Les discussions portaient principalement sur des questions et des défis clés auxquels font face les organisations artistiques et les travailleurs culturels, sur les pratiques exemplaires dans les institutions fédérales et sur les mesures de suivi visant à renforcer le développement de ce secteur. • L'élaboration de stratégies pour traiter des inquiétudes en matière de priorités pour ce secteur, comme la visibilité, l'accessibilité, la communication d'information et la coordination. • La Direction générale des politiques et programmes du patrimoine a proposé de créer des mécanismes permanents de collaboration en appui aux réseaux établis. • Un exposé présenté par le secteur des Affaires culturelles sur sa structure organisationnelle a accru la sensibilisation aux programmes de PCH. • Confirmation du mandat du nouveau groupe de travail sur les arts, la culture et le patrimoine de langue anglaise, qui agira comme mécanisme de coopération officiel entre la communauté et le gouvernement fédéral.
<p>Rencontres avec les CLOSM – le Regroupement des éditeurs canadiens-français et l'Association of English Language Publishers of Quebec.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Échanges d'information sur les mesures d'appui actuelles de PCH. • Tables rondes dans le cadre de l'examen par PCH de la Politique révisée sur les investissements étrangers dans l'édition et la distribution du livre.
<p>Sondage d'opinion mené aux fins d'analyse des effets du passage à la télévision numérique sur les CLOSM.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un rapport a été préparé sur les répercussions possibles d'une perte de signaux de télévision pour les téléspectateurs des CLOSM.

Consultations (échange d'idées et d'informations avec les CLOSM)

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
Participation des employés de la Direction générale de la politique des arts au Groupe de travail en théâtre.	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion avec les compagnies de théâtre du Canada français sur les enjeux, les défis et les pistes de solutions.
Maintien d'un dialogue entre la Direction des politiques et des programmes du film et de la vidéo et les organisateurs du Groupe de travail en arts médiatiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Échanges d'information; • Regroupement de divers intervenants des CLOSM comme : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'Alliance des producteurs francophones du Canada ○ le Front des réalisateurs indépendants du Canada ○ la Fédération culturelle canadienne-française • Suivi des activités des organismes qui représentent les CLOSM par la Direction.
Participation des représentants de PCH au Groupe de travail en chanson-musique.	<ul style="list-style-type: none"> • Une rencontre avec les administrateurs-tiers du Fonds de la musique du Canada pour discuter des succès, défis et enjeux particuliers des artistes et entrepreneurs issus des CLOSM.
Tenue du premier bilan des retombées du Fonds de développement culturel (FDC).	<ul style="list-style-type: none"> • Une consultation a eu lieu en octobre 2010 auprès des représentants des secteurs culturels et artistiques des deux communautés linguistiques pour échanger, à la lumière de l'information disponible, sur les retombées du programme depuis son lancement en 2009-2010.
Organisation par la Direction de la concertation interministérielle d'une rencontre des coordonnateurs nationaux pour discuter des défis auxquels font face les communautés d'expression française des trois territoires.	<ul style="list-style-type: none"> • Participation de six représentants d'organismes communautaires et d'une cinquantaine d'institutions fédérales. • Production d'un tableau de suivi décrivant les initiatives prises par les institutions fédérales en faveur de ces communautés.
Le Secrétariat des langues officielles (SLO), de concert avec les partenaires de la <i>Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir</i> (Feuille de route), le Commissariat aux langues officielles, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) et le QCGN, a organisé trois journées de dialogue.	<ul style="list-style-type: none"> • Les journées de dialogue ont eu lieu à Ottawa les 18, 19 et 20 mai 2010. • Le rapport de synthèse a été remis à une soixantaine de participants.

Consultations (échange d'idées et d'informations avec les CLOSM)

Évaluation du résultat prévu pour les activités de CONSULTATION

- Les liens serrés qui se sont tissés entre les groupes des CLOSM et Cupids 400 ont dépassé toutes les attentes relatives aux exigences en matière de langues officielles. Le modèle de partenariat qui en a découlé pourrait être reproduit au cours des activités futures entreprises avec les CLOSM.
- PCH examine toutes les soumissions écrites et les résultats des tables rondes dans le cadre de son examen de la Politique sur les investissements étrangers.
- Les résultats du sondage sur les répercussions, visant à déterminer l'incidence du passage à la télévision numérique sur les CLOSM, permettront à PCH de créer une stratégie de sensibilisation du public.
- Le bilan des retombées du FDC présenté aux partenaires communautaires a permis de faire ressortir les constats suivants :
 - Des projets financés en 2009-2010 et 2010-2011 dans chaque province et territoire, à l'exception du Nunavut. Un peu plus de 40 projets en Atlantique, près de 20 au Québec, près de 30 dans l'Ouest et dans les Territoires, et un peu plus de 20 en Ontario.
 - Du point de vue des disciplines artistiques, essentiellement le même nombre de projets financés touchaient le théâtre et la création parlée, la musique et la chanson, et le secteur du patrimoine. Huit initiatives relevaient de l'édition et de la littérature, le même nombre des arts visuels et des métiers d'art, et deux de la danse. Enfin, le plus grand nombre de projets (près de 40 %) étaient multidisciplinaires, en ce sens qu'ils regroupaient au moins deux disciplines artistiques.
 - Près de 23 % des initiatives s'adressaient aux adultes des CLOSM, 60 % visaient à la fois les jeunes de 21 ans et moins et les adultes, et un peu plus de 10 % concernaient plus directement les jeunes.
 - 29 % des projets ont permis de joindre les milieux ruraux, 26 % davantage les secteurs urbains, et les autres les deux milieux à la fois.
- La rencontre des coordonnateurs nationaux (article 41) a favorisé le rapprochement entre les institutions fédérales et les CLOSM des territoires. Les institutions fédérales connaissent mieux les enjeux de ces communautés. Le tableau de suivi démontre l'engagement des institutions fédérales et les progrès réalisés depuis la rencontre de 2006.
- Les discussions tenues lors des journées de dialogue ont apporté une meilleure compréhension sur les besoins, enjeux et défis respectifs auxquels font face les CLOSM et les partenaires fédéraux responsables de la mise en œuvre des initiatives de la Feuille de route.

Communications (transmission d'information aux CLOSM)

*[Les activités de communication **externes** visant à informer les CLOSM sur les activités, les programmes et les politiques de l'institution fédérale et à promouvoir le caractère bilingue du Canada; l'inclusion des CLOSM dans toutes les listes d'information et de distribution; l'utilisation du site Web de l'institution fédérale pour communiquer avec les CLOSM.]*

Résultat attendu

La culture des CLOSM reflète une compréhension étendue du mandat de l'institution fédérale; les CLOSM reçoivent de l'information pertinente et à jour au sujet des programmes et des services de l'institution fédérale.

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
L'Institut canadien de conservation (ICC) offre deux services en ligne, Cyberservices et Cybernouvelles.	<ul style="list-style-type: none">• 253 comptes-clients des utilisateurs des Cyberservices sont issus des CLOSM.• 483 des abonnés aux Cybernouvelles de l'ICC sont issus des CLOSM.

Évaluation du résultat prévu pour les activités de COMMUNICATIONS

- 11 % des comptes-clients des Cyberservices de l'ICC en 2009-2010 sont issus des CLOSM, soit une augmentation de 3 % comparativement à l'exercice 2008-2009. 15 % des abonnés aux Cybernouvelles de l'ICC en 2010-2011 sont issus des CLOSM. Les données de l'exercice financier 2010-2011 serviront de référence pour mesurer le rendement de l'ICC dans ses communications avec les CLOSM.

Coordination et liaison (coordination interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales)

[Les activités de coordination (recherche, études, réunions, etc.) menées par l'institution fédérale en collaboration avec d'autres institutions fédérales ou d'autres paliers de gouvernement; la participation aux activités organisées par d'autres institutions fédérales, d'autres paliers de gouvernement, etc.; la participation de champions des langues officielles, de coordonnateurs nationaux et régionaux et autres à divers forums du gouvernement.]

Résultat attendu

Collaboration avec de multiples partenaires pour favoriser le développement et l'épanouissement des CLOSM et partager les pratiques exemplaires.

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
Création par le directeur exécutif régional de l'Atlantique d'un réseau de champions pour la promotion de la partie VII de la LLO. L'initiative vise à accroître le leadership des hauts fonctionnaires et leurs ministères dans le développement des CLOSM, ainsi que de favoriser une concertation régionale de l'action fédérale.	<ul style="list-style-type: none">• Première rencontre de sept directeurs généraux régionaux (ou l'équivalent) pour mieux définir leur contribution au réseau du « groupe des sept ».
Revitalisation du Comité des langues officielles du Conseil fédéral de l'Île-du-Prince-Édouard grâce au leadership de l'équipe de la région de l'Atlantique. Ce comité bénéficie du soutien de l'agente responsable de la concertation interministérielle à titre de coprésidente.	<ul style="list-style-type: none">• Une première réunion du Comité tenue le 8 février 2011.• Une quinzaine de nouveaux membres ont été recrutés pour porter le nombre de participants à 22.• Le nouveau Comité travaille maintenant sur les parties IV, V, VI et VII de la LLO.• Un nouveau mandat a été développé pour mettre l'accent sur les mesures positives de promotion du français et de l'anglais.

Coordination et liaison (coordination interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales)

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
<p>En collaboration avec l'Assemblée communautaire fransaskoise et la province, une consultation a eu lieu dans quatre communautés pour comprendre les perceptions et les limites quant à l'offre et à la demande de services en français en Saskatchewan.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le rapport des consultations comprend des données sur les services utilisés, sur les modes d'accès préférés, sur les conditions qui encouragent ou découragent les clients à demander les services dans la langue officielle de leur choix. • Le rapport propose des suggestions pour améliorer les services et encourager leur utilisation.
<p>Le comité organisateur des Jeux du Canada 2011 a pu s'inspirer de l'expérience acquise aux Championnats du monde juniors d'athlétisme tenus à Moncton et bâtir sur celle-ci pour obtenir une meilleure compréhension du respect de la promotion du français et de l'anglais dans le cadre d'événements sportifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le comité organisateur des Championnats du monde juniors d'athlétisme de Moncton 2010 a fait une présentation sur les langues officielles au comité organisateur des Jeux du Canada 2011 afin de partager les bonnes pratiques et les leçons apprises et ainsi les guider dans la planification, la mise en place et l'application des dispositions propres aux langues officielles. • Participation de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse à l'élaboration du plan opérationnel des services linguistiques, au recrutement de bénévoles bilingues et au développement de la programmation culturelle, y compris les cérémonies d'ouverture et de clôture.
<p>Ateliers de sensibilisation à la LLO pour les employés fédéraux de Yellowknife.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quatorze employés de huit différents ministères à Yellowknife ont eu l'occasion de participer à des séances de formation sur les clauses linguistiques, les mesures positives et la promotion des deux langues officielles.

Coordination et liaison (coordination interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales)

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
<p>Coordination par la région du Québec, à titre de membre du Comité sur les langues officielles du Conseil fédéral du Québec (CLO-CFQ), d'une activité interministérielle unique visant à souligner la Journée de la dualité linguistique au Québec.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'activité bilingue, intitulée « Osez : testez vos compétences linguistiques », comportait un discours bilingue préenregistré du commissaire aux langues officielles, qui a été diffusé à midi, de façon simultanée dans quatre régions de la province. Le discours portait sur l'importance de la dualité linguistique et soulignait son lien inhérent avec les valeurs canadiennes. • Environ 60 fonctionnaires des régions de Montréal, Gaspé, Québec et Jonquière ont participé à cette activité.
<p>Élaboration de la structure organisationnelle et coordination du Réseau interministériel des coordonnateurs et coordonnatrices des langues officielles de la Colombie-Britannique (RICLO-CB).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quatre rencontres convoquées par PCH avec les coordonnateurs et coordonnatrices responsables de l'article 41 en Colombie-Britannique afin d'élaborer et d'adopter une structure organisationnelle pour le RICLO-CB. • Développement d'un plan de travail et d'activités pour 2010-2012. • Coopération entre PCH et le Comité des langues officielles du Conseil fédéral du Pacifique (CLOCFP) afin d'assurer une coordination efficace des activités du RICLO-CB et du CLOCFP et une plus grande concertation des actions en vue d'une mise en œuvre efficace de la partie VII. • Participation de PCH aux rencontres et événements du CLOCFP, dont le Forum annuel régional sur les langues officielles (le 12 novembre 2010) et le Forum des coordonnateurs et coordonnatrices des langues officielles (le 3 février 2011).

Coordination et liaison (coordination interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales)

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
<p>La région de Québec a organisé une rencontre d'une journée par le biais du CLO-CFQ sur la mise en œuvre de la Feuille de route en ce qui concerne les communautés d'expression anglaise du Québec.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de dix ministères ciblés par la Feuille de route ont participé à la réunion pour échanger de l'information et pour trouver des façons de mieux coordonner leurs efforts. • On a cerné des possibilités de collaboration entre les ministères en ce qui a trait à l'exécution des programmes, à la sensibilisation et à la promotion, de même qu'aux relations fédérales-provinciales. • Des échanges réguliers permettront aux participants d'effectuer le suivi des actions horizontales proposées.
<p>Organisation par le bureau de la concertation interministérielle régional de l'Ontario de rencontres périodiques des représentants des organismes gouvernementaux provinciaux et fédéraux œuvrant auprès des organismes francophones de la région du Grand Sudbury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sept rencontres ont été organisées en 2010-2011. • Participation de 10 à 15 représentants provinciaux et fédéraux.
<p>Organisation de la rencontre du 8 février 2011 du Comité des co-signataires de l'Entente pour le développement des arts et de la culture de la francophonie canadienne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cette rencontre a permis de tisser des liens entre les représentants de la DGPALO, le Secteur des affaires culturelles, la FCCF et les autres institutions culturelles fédérales signataires : <ul style="list-style-type: none"> ○ Conseil des Arts du Canada ○ Centre national des arts ○ Office national du film du Canada ○ Téléfilm Canada ○ Radio-Canada • Cette rencontre a permis de faire avancer les dossiers et d'élaborer un plan de travail.

Coordination et liaison (coordination interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales)

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
<p>Encadrement par la Direction de la concertation interministérielle des coordonnateurs nationaux en vue de la mise en œuvre de l'article 41.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de quatre rencontres annuelles du Réseau des coordonnateurs nationaux regroupant une cinquantaine d'institutions fédérales. • Maintien d'un réseau régional de responsables de la coordination interministérielle à PCH. • Production et diffusion d'outils d'encadrement : <i>Guide de bonnes pratiques</i>, <i>Guide des coordinateurs</i>, lignes directrices, Portail 41 (site extranet et communauté de pratiques) et <i>Bulletin 41-42</i>. • Analyses et recommandations des plans d'action et des rapports des résultats d'une trentaine d'institutions fédérales désignées.
<p>Mise en œuvre par le SLO de la structure de gouvernance du Cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats de la Feuille de route.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Différents comités composant la structure de gouvernance se sont réunis durant l'année avec la participation de l'ensemble des partenaires de la Feuille de route. • En 2010-2011, le SLO a effectué la coordination du Programme des langues officielles en organisant 17 rencontres des différents comités interministériels : <ul style="list-style-type: none"> ○ Comité des sous-ministres adjoints sur les langues officielles (CSMALO) (sept rencontres), ○ Comité interministériel de gestion du Programme des langues officielles (quatre rencontres), ○ Comité interministériel de politiques (deux rencontres), ○ Comité de coordination de la recherche sur les langues officielles (quatre rencontres).

Coordination et liaison (coordination interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales)

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
Continuation de la participation du SLO au sein du Réseau intergouvernemental de la francophonie canadienne (RIFC).	<ul style="list-style-type: none">• Trois à quatre rencontres par année.• Organisation de la rencontre du RIFC à Gatineau (Québec) les 16 et 17 février 2011 regroupant plus de 22 participants représentant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.
Participation du SLO à l'ensemble des activités intraministérielles et intergouvernementales en vue d'assurer les suivis découlant de la réunion annuelle de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne (CMFC).	<ul style="list-style-type: none">• La rencontre annuelle de la CMFC a eu lieu à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) les 22 et 23 juin 2010.• Soutien continu du SLO au ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles dans son rôle à la co-présidence de la CMFC.

Coordination et liaison (coordination interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales)

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
Veiller à ce que le français ait sa place au cours des réunions des comités de l'Organisation des États américains (OEA).	<ul style="list-style-type: none">• Promotion par le Canada (PCH), à titre de vice-président du Comité interaméricain de la culture (CIC) de l'OEA, de l'utilisation du français au cours des réunions du Comité et dans la rédaction de la documentation.• Promotion d'une plus grande utilisation du français comme une des quatre langues officielles de l'OEA – au même titre que l'anglais, l'espagnol et le portugais.• En 2010-2011, PCH a :<ul style="list-style-type: none">○ fait en sorte que trois réunions du CIC ont compris des interventions en français, des documents et des discussions en français;○ veillé à ce que les documents pour la 5^e Réunion des ministres de la Culture de l'OEA comprennent des interventions, des documents et des discussions en français;○ traduit plusieurs documents, résolutions et déclarations liés à la stratégie de promotion de l'Année interaméricaine de la culture de 2011;○ traduit en français un document intitulé <i>Portfolio des meilleures pratiques dans le domaine de la culture pour le développement</i>, qui décrit 18 pratiques de 18 États membres des quatre coins des Amériques, incluant le Canada.

Évaluation du résultat prévu pour les activités de COORDINATION ET LIAISON

- L'initiative intitulée « Groupe des sept » a permis de sensibiliser de nombreux hauts fonctionnaires aux obligations, mais aussi à l'importance et à la valeur de la partie VII de la LLO, spécialement dans la région de l'Atlantique. Elle a établi une base solide afin d'assurer une coordination accrue des activités fédérales pour mieux soutenir le développement des CLOSM.
- La consolidation du Comité des langues officielles du Conseil fédéral de l'Île-du-Prince-Édouard permettra aux fonctionnaires de nombreux ministères du gouvernement fédéral de mieux comprendre leur rôle et leurs obligations par rapport aux parties IV, V, VI et VII de la LLO et de fournir un mécanisme favorisant l'accomplissement de projets collectifs (fédéral, provincial et communautaire). Ce comité relancera le dialogue, ainsi que le partage et la coordination de solutions concrètes afin de mieux soutenir les objectifs partagés par les différents intervenants.
- Le rapport des consultations en Saskatchewan a permis de développer des stratégies pour rendre les services en français plus accessibles tout en améliorant la qualité des services.
- Les Jeux du Canada 2011 ont bien démontré la dualité linguistique au pays en se basant sur le travail des Championnats du monde juniors d'athlétisme tenus à Moncton en 2010.
- L'échange lors des ateliers de sensibilisation sur la LLO à Yellowknife a permis une meilleure compréhension des obligations associées aux langues officielles et a fourni des exemples concrets afin d'aider les ministères dans la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO. Des outils tels que le Guide à l'intention des institutions fédérales ont été partagés avec les participants.
- L'activité « Osez : testez vos compétences linguistiques » a permis à 60 fonctionnaires travaillant dans divers ministères fédéraux au Québec de mettre leurs compétences linguistiques à l'essai et, ce faisant, de contribuer à la promotion et à la vitalité des deux langues officielles et d'accroître la compréhension et l'appréciation de la dualité linguistique en tant que valeur canadienne importante.
- Les institutions fédérales ont une meilleure connaissance et appréciation des besoins, défis et priorités de développement de la communauté de langue française de la Colombie-Britannique. Elles acquièrent aussi une meilleure compréhension de leurs obligations et de leur rôle dans la mise en œuvre de la partie VII de LLO.
- Par le biais du CLO-CFQ, la région a contribué à consolider les liens entre les ministères en vertu de la Feuille de route pour le Québec en favorisant la communication sur des sujets d'intérêt commun et pouvant mener à une collaboration.

Évaluation du résultat prévu pour les activités de COORDINATION ET LIAISON

- Grâce aux rencontres, les communications entre les représentants fédéraux et provinciaux œuvrant avec les communautés de langue française du Grand Sudbury se sont améliorées; l'aide offerte par les groupes associatifs d'expression française favorisant l'épanouissement social, culturel et économique de la population francophone de cette région est plus efficace et l'accès aux programmes et à l'ensemble des représentants d'organismes et de ministères gouvernementaux est facilité.
- Concertation accrue, grâce à l'Entente pour le développement des arts et de la culture de la francophonie canadienne, entre les institutions culturelles fédérales signataires et les organismes représentant les artistes.
- Grâce à ces rencontres, le SLO a pu actualiser la stratégie de mesure du rendement de la Feuille de route.
- Bien que les langues officielles de l'OEA soient l'espagnol, l'anglais, le portugais et le français, dans les faits, le français et le portugais sont sous-représentés compte tenu des langues nationales de nombreux États membres. Grâce à l'engagement de PCH de veiller à ce que les réunions soient menées en français, que de la documentation française soit fournie et que des interventions en français soient encouragées, le Canada joue un rôle clé dans les efforts visant à exiger et à encourager l'utilisation continue du français, et à reconnaître cette langue comme l'une des quatre langues officielles de l'OEA. Les efforts déployés vont au-delà de la promotion du français dans la société canadienne; en effet, les efforts et les engagements relatifs aux langues officielles s'étendent à la société en général.

Financement et prestation de programmes

[Mise en œuvre des programmes de l'institution fédérale et exécution de ses services; financement de projets ayant trait aux CLOSM, seule ou en coopération avec d'autres institutions fédérales; inclusion des besoins des CLOSM dans l'exécution des programmes et des services de l'institution fédérale.]

Résultat attendu

Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et à ses services; les besoins des CLOSM (p. ex., dispersion géographique, possibilités de perfectionnement) sont pris en compte.

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
<p>Le financement des événements communautaires célébrant, à l'échelle du pays, la Journée nationale des Autochtones, la Saint-Jean-Baptiste, la Journée canadienne du multiculturalisme et la fête du Canada provient du volet Le Canada en fête! du Programme des célébrations et des commémorations (PCC). Le PCC a préparé une liste de vérification relative aux langues officielles et a amélioré le formulaire de demande afin de mieux cibler les besoins des CLOSM.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le fait de mieux cibler les besoins des CLOSM favorisera leur participation aux célébrations. • Les bénéficiaires approuvés feront part des mesures prises dans le rapport définitif au PCC.
<p>Contribution de 1 175 000 \$ à la compagnie de théâtre La Troupe du Jour en Saskatchewan pour la construction d'un centre de production (800 000 \$ du Fonds du Canada pour les espaces culturels et 375 000 \$ du Fonds stratégique du volet Vie communautaire).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un centre de production théâtrale à multiples usages comportant des espaces administratifs, de production, de répétition ainsi qu'un atelier de décor, de design de costumes et d'entreposage.
<p>Aide financière additionnelle octroyée par Sport Canada à Entraîneurs du Canada pour la mise sur pied d'un projet pilote de formation linguistique en ligne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 33 entraîneurs nationaux provenant de six provinces du Canada ont bénéficié de cette formation en ligne dans leur seconde langue officielle.

Financement et prestation de programmes

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
<p>Mise en valeur de la dualité linguistique du Canada lors de l'Expo 2010 à Shanghai.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les employés du Pavillon du Canada ont fourni les services aux visiteurs en anglais et en français. Tous les messages, toute la documentation et tous les sites Web liés au Pavillon étaient disponibles dans les deux langues officielles, et des artistes anglophones et francophones se sont produits dans la langue officielle de leur choix.
<p>Sondage téléphonique visant à mettre à jour les dossiers d'adhésion du Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Trente institutions ont indiqué être au service des CLOSM ou les représenter, dont : <ul style="list-style-type: none"> ○ le Village historique acadien, N.-B.; ○ l'Association francophone de Saint-Jean, T.-N.-L (créatrice de la présentation <i>Les Francophones de Terre-Neuve et du Labrador</i>); ○ le Musée de Saint-Boniface, Man. (créateur de l'exposition <i>Les gestes et les mots</i>); ○ le Musée des Pionniers et des Chanoinesses, Man. (créateur de l'exposition <i>1930 : une année dans la vie d'un jeune Lourdais</i>); ○ le Centre afro-canadien d'échange social, Ont.
<p>Contribution de 1 500 000 \$ de la DGPALO pour l'amélioration du réseau des Centres scolaires et communautaires (CSC) afin de maintenir et d'enrichir l'offre de services éducatifs pour la communauté d'expression anglaise du Québec.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration établie entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et PCH. • Mise en œuvre et coordination de 11 nouveaux CSC qui permettront l'amélioration des réseaux communautaires et des partenariats.

Financement et prestation de programmes

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
Contribution de 4 367 000 \$ de la DGPALO pour des projets d'infrastructure visant l'amélioration de l'accès à la formation professionnelle et technique du réseau scolaire d'expression anglaise au Québec.	<ul style="list-style-type: none">• Appui à des projets d'infrastructures tels que des travaux de construction et de rénovation ainsi que l'acquisition d'équipements spécialisés.• Ajout de huit nouveaux programmes de formation professionnelle et technique dans les commissions scolaires Lester-B. Pearson et Eastern Shore ainsi que les collèges Heritage, Dawson et Champlain (Saint-Lambert).

Financement et prestation de programmes

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
<p>Désignation de la ville de Charlottetown comme Capitale culturelle du Canada pour l'année 2011.</p>	<ul style="list-style-type: none">• La désignation comprend une contribution financière pouvant atteindre 500 000 \$ pour les activités admissibles.• Célébrations du patrimoine francophone de Charlottetown :<ul style="list-style-type: none">○ Festival d'une année intitulé Francofolies de la Capitale culturelle, mettant en vedette des artistes et des interprètes francophones dans différents endroits et pour différents événements tout au long de l'année de la désignation.○ Nouveau festival de deux jours en août 2011 pour célébrer l'influence francophone et acadienne au sein de la communauté.○ Le Festival de la rentrée encouragera les élèves francophones et en immersion française de la grande région de Charlottetown à explorer et à faire connaître leurs talents.○ Organisé par la guilde des écrivains de l'Île-du-Prince-Édouard, le festival littéraire et la foire du livre Pen and Inkling intégrera une composante francophone en incluant des soumissions d'élèves francophones aux Island Literary Awards.○ Au cours des Journées de découverte des arts, le Centre des arts de la Confédération, en partenariat avec le ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard offrira aux élèves des ateliers pratiques bilingues en théâtre, en mouvement et en arts visuels.○ Plus de 41 % des projets proposés par Charlottetown au cours de l'année de désignation mettront l'accent sur la participation des membres des CLOSM.

Financement et prestation de programmes

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
Financement de 141 500 \$ sur une période de deux ans par le volet des Initiatives stratégiques du Fonds du Canada pour l'investissement en culture pour un projet entrepris par le Conseil provincial des sociétés culturelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet inclura un service de billetterie en ligne qui aidera diverses organisations du Nouveau-Brunswick qui vendent des billets en ligne à simplifier leurs stratégies de marketing, à tirer parti de partenariats avec le secteur privé, à réduire les coûts administratifs, à promouvoir les activités artistiques et culturelles acadiennes et francophones et à accroître le niveau de participation à ces activités.
Contribution financière pluriannuelle de 130 000 \$ du Fonds du Canada pour la présentation des arts au Réseau des grands espaces.	<ul style="list-style-type: none"> • La contribution financière : <ul style="list-style-type: none"> ○ rehausse le potentiel de tournée des artistes francophones de l'Ouest et du Nord canadien; ○ assure la représentation de l'Ouest et du Nord aux tables nationales; ○ contribue à la professionnalisation des diffuseurs et des réseaux de diffusion provinciaux de langue française.
Financement de 437 782 \$ pour la rénovation et la revitalisation du Centre culturel Aberdeen, un centre de création du Nouveau-Brunswick, par le Fonds du Canada pour les espaces culturels.	<ul style="list-style-type: none"> • Le financement a permis la mise à niveau des systèmes d'alarme, d'éclairage et de chauffage exigée par le code du bâtiment afin d'assurer la sécurité et l'accessibilité des lieux tant par les utilisateurs que par le public en général.
Conformément à l'accord de contribution entre PCH et la Société du Fonds des médias du Canada, 23,1 millions de dollars ont été versés à des productions faites par des minorités de langue officielle, soit 8 % du budget du Fonds canadien de télévision (FCT) en 2009-2010.	<ul style="list-style-type: none"> • En 2009-2010, le FCT a versé 13 millions de dollars aux productions francophones à l'extérieur du Québec et 10,1 millions de dollars aux productions anglophones au Québec.
Contribution de 1,25 million de dollars pour la deuxième année de la mise en œuvre du Programme national de traduction pour l'édition du livre.	<ul style="list-style-type: none"> • Soixante-neuf nouvelles traductions d'œuvres canadiennes.

Financement et prestation de programmes

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
<p>Contribution de 1 million de dollars par le programme Vitrites musicales pour les artistes des CLOSM.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources financières pour les communautés minoritaires d'expression française (600 000 \$) et anglaise (400 000 \$) pour 2010-2011. • Cette contribution permet aux artistes de participer à des vitrines musicales dans leur marché local et régional et d'offrir à leurs communautés des prestations musicales dans leur langue. • Le programme permet d'élargir le public des artistes les plus prometteurs lors de présentations nationales et internationales où des professionnels de l'industrie sont présents.
<p>Allocation par les administrateurs-tiers du Fonds de la musique du Canada, la Fondation MUSICACTION (MUSICACTION) et la Foundation Assisting Canadian Talent on Recordings (FACTOR) d'un pourcentage de leur budget au soutien à la production et à la commercialisation de contenu musical d'artistes de communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En 2009-2010, MUSICACTION avait octroyé 800 000 \$ aux communautés minoritaires d'expression française et FACTOR, 2 millions de dollars à celles de langue anglaise. • Ces sommes représentent environ 16 % de leur budget.
<p>Appui financier du volet Aide aux créateurs du Fonds de la musique du Canada à la Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec pour la présentation d'ateliers de formation destinés aux auteurs-compositeurs issus des CLOSM.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de trois ateliers de formation.
<p>Le volet Initiatives collectives du Fonds du Canada pour les périodiques, en partenariat avec le Quebec Community Newspapers Association et d'autres associations régionales de journaux communautaires du Canada, a permis de créer une nouvelle image de marque et de mettre à jour le site Web du Community Media Canada, un site complet d'information et de marketing.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le site Web donne rapidement accès à plus de 800 journaux communautaires canadiens en anglais et en français. • Ce projet aidera à développer une stratégie de marketing, une campagne de publicité et des événements de sensibilisation et de formation à l'échelle du Canada.

Financement et prestation de programmes

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
<p>Réduction du seuil de revenu pour fin d'admissibilité au volet Entrepreneur de la musique/éditeurs du Fonds de la musique du Canada favorisant ainsi un accès accru pour les demandeurs provenant des CLOSM.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les éditeurs de musique de langue officielle en situation minoritaire, le seuil minimal de revenu net provenant de toutes les œuvres musicales que le demandeur possède ou contrôle est fixé à 30 000 \$ plutôt qu'à 40 000 \$. • Le seuil minimal de revenu net provenant d'œuvres musicales canadiennes admissibles est fixé à 15 000 \$ plutôt qu'à 20 000 \$.
<p>Fonds octroyés par la DGPALO pour la promotion de la dualité linguistique, l'apprentissage de la langue seconde, l'éducation dans la langue de la minorité et les services dans cette langue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement d'environ 5,5 millions de dollars annuellement afin d'amener la population canadienne à mieux comprendre et apprécier la dualité linguistique. • Investissement d'environ 114 millions de dollars annuellement répartis entre 13 provinces et territoires pour appuyer l'apprentissage de la langue seconde. • Plus de 148 millions de dollars annuellement répartis entre 13 provinces et territoires pour aider à appuyer l'enseignement dans la langue minoritaire. • Plus de 16 millions de dollars annuellement répartis entre 13 provinces et territoires pour aider à offrir les services gouvernementaux dans la langue de la minorité.
<p>Appui financier du FDC aux organismes sans but lucratif et aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour la réalisation d'initiatives à caractère culturel, artistique ou patrimonial au profit du développement des CLOSM.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le budget du FDC est de 3,5 millions de dollars par année. D'autre part, le financement de contrepartie versé par les gouvernements provinciaux et territoriaux pour les initiatives gouvernementales vient bonifier, de façon importante, les sommes investies dans les communautés.

Financement et prestation de programmes

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
<p>Financement des programmes pour les jeunes par la Direction générale de la participation des citoyens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Environ 7 580 jeunes ont eu l'occasion, par l'entremise du programme Échanges Canada, de pratiquer leur deuxième langue officielle : approximativement 3 130 jeunes ont participé à des échanges bilingues réciproques; environ 3 620 jeunes ont participé à des forums ayant une composante liée aux langues officielles. • Environ 830 élèves ont vécu et travaillé dans leur deuxième langue officielle pour une période de six semaines grâce au programme Emplois d'été/Échanges étudiants. • Environ 1 010 personnes d'un groupe approximatif de 12 755 participants au programme Échanges Canada faisaient partie des CLOSM. • Par le biais du programme Katimavik, environ 600 jeunes Canadiens étaient en contact avec des jeunes parlant l'autre langue officielle. Le volet Langue seconde et identité culturelle du programme a touché 67 jeunes (30 francophones et 37 anglophones). • 16 des 70 communautés dans lesquels ont eu lieu des projets du programme Katimavik étaient des CLOSM.
<p>Intégration de dispositions linguistiques dans les accords de contribution avec les bénéficiaires ultimes et les fournisseurs de services tiers du Programme des Autochtones.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les obligations linguistiques sont décrites dans 205 ententes.

Financement et prestation de programmes

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
<p>Appui du Programme des études canadiennes dans le cadre de la création de documents et d'activités d'apprentissage sur l'histoire et l'éducation civique du Canada dans les deux langues officielles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'Association d'études canadiennes a mené un sondage sur l'opinion publique et a publié des études sur des questions liées aux langues officielles : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>L'identité du Québec en 2011 : les attachements, l'identité et la diversité;</i> ○ <i>L'enseignement de l'histoire au secondaire en Ontario (Introduction : Teaching High School History in Ontario),</i> de Jan-Haskings-Winner; ○ <i>L'histoire enseignée au Québec, l'histoire enseignée au Canada : 1995 et 2010,</i> de Christian Laville; ○ <i>Les carrières scolaires au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique : entre aspirations et réalisations,</i> de Henda Ben Salah. • Organisation d'une conférence conjointe avec l'Ontario History and Social Sciences Teachers' Association sur les histoires diverses du Canada, dont les séances suivantes portaient sur des questions liées aux langues officielles : une table ronde sur les défis liés à l'enseignement de l'histoire de la francophonie canadienne, et une présentation d'un groupe d'experts, intitulée : Enseigner l'histoire des Franco-ontariens/Teaching Franco-Ontarian History.
<p>Financement des festivals et des anniversaires dans plusieurs CLOSM par le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (DCAP).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DCAP a appuyé 889 événements communautaires, dont 90 (10 %) étaient des événements des CLOSM qui ont eu lieu dans 75 communautés à l'échelle du pays. • Le formulaire de demande de DCAP a recueilli de l'information sur la façon dont les demandeurs encouragent la participation des CLOSM à leurs événements.

Financement et prestation de programmes

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
<p>Appui fourni par le Programme des droits de la personne au groupe Avocats canadiens à l'étranger pour la création d'outils et de documents d'apprentissage bilingues.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création et traduction d'un outil d'apprentissage pour les étudiants sur les droits de l'enfant et la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, qui sera diffusé aux associations étudiantes des facultés de droit à l'échelle du Canada. Les étudiants utiliseront cet outil pour faire participer leurs camarades au sein de la faculté de droit et au sein de la communauté universitaire aux discussions sur les droits de l'enfant et les questions connexes.
<p>Appui du RCIP aux institutions patrimoniales admissibles pour la création et la promotion de nouveau contenu bilingue en ligne lié aux CLOSM du Musée virtuel du Canada (MVC).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Centre de ressources pour l'étude des Cantons-de-l'Est a lancé un produit en ligne grâce aux programmes d'investissement du MVC. • En 2010-2011, le RCIP a demandé aux institutions membres qui servent ou représentent principalement une CLOSM de s'auto-identifier.
<p>Financement dans le cadre du Programme d'aide aux musées (PAM) d'institutions patrimoniales situées dans des CLOSM.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Volet Accès au patrimoine : 30 projets approuvés pour un total de 2 927 374 \$. • Volet Fonds des expositions itinérantes : 15 117 \$ au Musée de Moncton et à la Galerie d'art Louise-et-Ruben-Cohen de l'Université de Moncton, les deux institutions étant situées dans une CLOSM. • Volet Développement organisationnel : 62 800 \$ accordés à la Literary and Historical Society of Quebec pour la mise en œuvre d'une politique de visites et d'interprétation éducatives et au Musée acadien de l'Université de Moncton pour une meilleure gestion de la collection grâce au réaménagement de la remise.

Financement et prestation de programmes

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
<p>Financement par Jeunesse Canada au travail (JCTEP) des emplois pour les jeunes dans les établissements du patrimoine.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'appui financier octroyé par JCTEP a permis le recrutement d'environ 40 jeunes anglophones et francophones pour des emplois d'été dans 22 établissements du patrimoine situés dans des CLOSM un peu partout au pays (Alberta, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ontario et Québec).
<p>Appui financier pour les opérations de TV5 Québec Canada et pour des projets spéciaux liés à la dualité linguistique du Canada.</p>	<p>Grâce aux fonds additionnels ou à la contribution de base versés par PCH, TV5 Québec Canada a pu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • continuer à diffuser en haute définition, donnant aux francophones et aux francophiles du pays l'accès à du contenu de télévision en français de haute qualité; • lancer la deuxième édition du Fonds TV5 pour la création numérique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le Fonds 2010 a financé huit productions multimédias, incluant deux qui étaient l'œuvre de producteurs de l'extérieur du Québec. Ce fond appuie la production et la diffusion de séquences télévisées par de jeunes créateurs canadiens (courtes œuvres de fiction, documentaires, séquences animées, œuvres expérimentales ou autres formes de courtes vidéos facilement accessibles sur le Web ou sur les téléphones cellulaires); ○ Lors du lancement du Fonds en 2010–2011, il s'était engagé à financer les productions de langue française de l'extérieur du Québec (minimum de 20 %); • financer un producteur francophone de Toronto, par le biais du volet Aide aux producteurs francophones hors Québec, pour la création d'une deuxième série de séquences télévisées en français pour diffusion nationale et internationale;

Financement et prestation de programmes

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
	<ul style="list-style-type: none"> • établir un partenariat avec de nombreux festivals et événements des CLOSM, comme le Festival international du cinéma francophone en Acadie, le Festival d'été de Vancouver, le Gala des Prix d'excellence de l'Association de la presse francophone et les Rendez-vous de la francophonie; • présenter le tour canadien du Rendez-vous du cinéma québécois dans plusieurs régions du Canada.
<p>Organisation de DiverCiné, un festival de films annuel célébrant la culture et la langue françaises. Le festival permet aux Canadiens de visionner des films qui sont rarement à l'affiche dans les salles de cinéma du Canada.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats créés avec l'ambassade de France au Canada, Bibliothèque et Archives Canada, l'Institut canadien du film, TV5 Québec Canada, Radio-Canada et les hebdomadaires <i>Voir</i> et <i>Xpress</i>. • Près de 300 représentants du corps diplomatique, des communautés francophone et haïtienne de la capitale nationale et des cinéphiles francophones et francophiles ont assisté à la soirée d'ouverture. • Présentation de la 8^e édition de DiverCiné : les écrans de la francophonie du monde à l'auditorium de Bibliothèque et Archives Canada, du 10 au 17 avril 2010 à Ottawa. • Le programme de 2010 mettait en vedette 8 films des quatre coins de la francophonie internationale : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Moloch tropical</i>, d'Haïti; ○ <i>À la dérive</i>, du Vietnam; ○ <i>Le chant des mariées</i>, de la Tunisie; ○ <i>Après l'océan</i>, de la Côte d'Ivoire; ○ <i>Home</i>, de la Suisse; ○ <i>Contes de l'âge d'or</i>, de la Roumanie; ○ <i>L'armée du crime</i>, de la France; ○ <i>Le jour avant le lendemain</i>, du Canada.

Évaluation du résultat prévu pour les activités de FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

- Les clients du Canada en fête! sont plus conscients et ont une meilleure compréhension de leurs obligations en matière de langues officielles. Le nouveau formulaire de demande amélioré et la nouvelle liste de vérification des langues officielles fournissent de plus amples renseignements permettant de mobiliser et de faire participer la population des CLOSM dans leur communauté.
- Le centre de création et de production à Saskatchewan, en partie financé par PCH, constitue un ajout important à l'infrastructure culturelle de cette ville.
- En améliorant ses capacités de formation linguistique en langue seconde (français/anglais) en ligne, Entraîneurs Canada pourra mieux servir les athlètes issus des CLOSM.
- Lors de l'Expo 2010, la dualité linguistique du Canada a été mise en valeur sur la scène internationale. Plus de 6,4 millions de personnes ont visité le Pavillon du Canada à Shanghai.
- Le RCIP connaîtra davantage la proportion de ses membres qui font partie des CLOSM et déterminera la mesure dans laquelle des institutions produisent du contenu patrimonial numérique. Il pourra également comparer leur taux de participation par rapport à celui de l'ensemble de ses membres.
- L'amélioration du réseau des CSC grâce à l'ajout de 11 nouveaux CSC et la mise sur pied de nouveaux partenariats contribue à l'enrichissement de la prestation d'activités et de services éducatifs et communautaires destinés à la communauté d'expression anglaise du Québec.
- Les projets d'infrastructure permettent d'accroître le nombre de points de services où sont dispensés les programmes de formation professionnelle et technique offerts dans le réseau scolaire anglophone du Québec tant au niveau du secondaire que du collégial. De plus, la clientèle anglophone continuera de recevoir une formation en fonction des besoins de main d'œuvre ce qui favorisera la rétention de la communauté d'expression anglaise du Québec.
- Un des résultats prévus du volet Capitales culturelles du Canada est l'accroissement de la reconnaissance et de la promotion des artistes professionnels et des jeunes artistes provenant des groupes autochtones, de différentes cultures et des CLOSM, ce qui augmente leur taux de participation à la vie culturelle de la communauté.
- Par le biais du volet Initiatives stratégiques du Fonds du Canada pour l'investissement en culture, les organisations artistiques et patrimoniales canadiennes, y compris celles des CLOSM, ont accès à des ressources pour élaborer de meilleures pratiques opérationnelles.
- En renforçant le réseau des diffuseurs, en rehaussant le potentiel de tournée et en professionnalisant les diffuseurs, PCH facilite l'accès à la diversité artistique aux francophones de l'Ouest et du Nord du pays.

Évaluation du résultat prévu pour les activités de FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

- La mise à niveau du Centre culturel Aberdeen augmente les espaces disponibles pour la création et permet aux artistes professionnelles de la région de travailler dans un environnement francophone tout en offrant au grand public une programmation émanant principalement de la communauté artistique francophone.
- Financement assuré par le Fonds des médias du Canada en appui aux producteurs de langue française et anglaise en situations minoritaires, pour veiller à la santé de l'industrie de la production des médias par des groupes minoritaires de langue officielle.
- Le Programme national de traduction pour l'édition du livre a donné aux Canadiens un plus grand accès à la richesse culturelle des communautés d'expression française et anglaise en aidant les éditeurs canadiens à traduire des œuvres produites par des écrivains canadiens d'une langue officielle à une autre.
- Les organismes FACTOR et MUSICACTION ont contribué au succès retentissant de nombreux artistes et groupes issus de CLOSM (par exemple : nomination dans des galas, augmentation des ventes de musique, de tournées et de spectacles, contrats à l'étranger, entrevues télévisées, etc.).
- Grâce au volet Aide aux créateurs du Fonds de la musique du Canada, la Société des auteurs et des compositeurs du Québec a pu organiser des ateliers qui, en plus de contribuer au développement des compétences, constituent des occasions de réseautage et favorisent la création de partenariats.
- Le nouveau site Web du groupe Community Media Canada fera connaître les journaux des CLOSM au Canada et augmentera leurs revenus.
- Bien qu'aucun éditeur de musique de langue officielle en situation minoritaire n'ait déposé de demande, les mesures spéciales pourraient les inciter à le faire.
- Les investissements de la DGPALO assurent aux Canadiens en situation minoritaire un enseignement, dans leur langue, de qualité comparable à celui offert à la majorité et favorisent :
 - une meilleure compréhension et appréciation des avantages de la dualité linguistique au Canada;
 - la pleine reconnaissance du français et de l'anglais dans la société canadienne;
 - une connaissance pratique des deux langues officielles;
 - l'épanouissement des communautés minoritaires de langue officielle du Canada en améliorant leur capacité à vivre dans leur langue et à participer pleinement à la société canadienne.
- Grâce au FDC, les CLOSM ont un meilleur accès à des initiatives artistiques et culturelles dans leur milieu. Ces initiatives contribuent à renforcer les communautés, la culture constituant un outil essentiel de développement et de construction identitaire, et leur assurent un rayonnement accru sur la scène culturelle et artistique canadienne.

Évaluation du résultat prévu pour les activités de FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

- Les programmes Échanges Canada et Katimavik ont donné l'occasion aux jeunes dans l'ensemble du pays, y compris aux jeunes des CLOSM, de pratiquer leur deuxième langue officielle. Ces expériences ont accru la sensibilisation aux langues officielles dans la société canadienne parmi les jeunes participants, et ont également permis aux jeunes d'améliorer leur connaissance de leur deuxième langue officielle. De plus, dans bien des cas, elles ont contribué à l'épanouissement des francophones à l'extérieur du Québec et des anglophones au Québec. Soixante-douze pour cent des participants au programme Échanges Canada ont démontré un plus grand intérêt pour l'apprentissage de leur deuxième langue officielle et 80 % des participants au programme Katimavik ont amélioré leurs compétences dans leur deuxième langue officielle. Le programme Les jeunes s'engagent a été conçu pour mettre l'accent sur la promotion des langues officielles. Pour être admissible au financement, un projet doit prévoir la participation de jeunes provenant des deux communautés de langue officielle, y compris des CLOSM. Les pratiques exemplaires pour joindre les CLOSM sont décrites afin d'orienter et d'inspirer les demandeurs. Pour veiller à ce que les bénéficiaires communiquent avec le public et leur offrent des services en anglais et en français, les frais liés à la traduction sont inclus dans les dépenses de projet admissibles.
- Les dispositions linguistiques des accords de contribution du Programme des Autochtones précisent que les documents et les services sont fournis au public dans les deux langues officielles.
- Le Programme des études canadiennes a favorisé la création, par des tiers, de produits et d'activités bilingues portant sur l'histoire et l'éducation civique. Ces produits et activités ont été offerts aux Canadiens, y compris aux membres des CLOSM. L'appui du Programme a aussi facilité l'exécution d'activités d'apprentissage liées à l'histoire et à l'éducation civique dans les deux langues officielles, de même que l'élaboration d'activités de recherche et d'exposés qui visaient à accroître la sensibilisation aux questions liées aux langues officielles.
- DCAP a promu les langues officielles et l'épanouissement des francophones à l'extérieur du Québec et des anglophones au Québec en permettant à des activités d'avoir lieu au sein des CLOSM.
- La création de matériel bilingue a aidé les étudiants universitaires à mieux comprendre la Convention relative aux droits de l'enfant et les questions connexes.
- Plus de contenu bilingue, y compris du contenu produit par les CLOSM, est maintenant offert aux publics canadien et international par le biais du portail du MVC.
- Grâce au financement du PAM, les projets liés à des expositions permettent aux membres des CLOSM de visiter des expositions dans leur langue officielle. Les projets de développement organisationnel permettent aux organismes servant des CLOSM d'améliorer leurs pratiques liées aux fonctions muséales clés.
- Grâce à JCTEP, environ 40 étudiants ont pu développer des compétences liées aux fonctions muséales clés dans des organismes œuvrant au maintien et au développement du patrimoine ou pour ceux-ci. Il s'agit d'un élément essentiel du développement identitaire et culturel de ces CLOSM.

Financement et prestation de programmes

Évaluation du résultat prévu pour les activités de FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

- Le financement de TV5 Québec Canada a aidé à enrichir le contenu audiovisuel en français présenté aux francophones et aux francophiles, a veillé à sa visibilité et a aussi contribué à la croissance et à l'épanouissement de la prochaine génération de l'industrie audiovisuelle des CLOSM.
- La 8^e édition de DiverCiné a attiré plus de 1 500 spectateurs dans la région de la capitale nationale. Le public canadien a été en mesure de visionner huit films uniques et rares du cinéma francophone canadien et international. Cet événement a mis en valeur la langue française et la diversité culturelle et a accru la sensibilisation à cet égard. Il a aussi servi d'exemple concret de la façon dont le Canada contribue à la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO.

Reddition de comptes

[Les activités qui permettent à l'institution fédérale d'intégrer le travail effectué dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO aux mécanismes de planification et de reddition de comptes du Ministère (par exemple : rapport sur les plans et les priorités, rapport sur le rendement du Ministère, plan d'affaires du Ministère et rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO); les vérifications et les évaluations internes de programmes et de services; l'examen régulier des programmes et des services, de même que des politiques par la haute direction de l'institution fédérale pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.]

Résultats attendus

Pleine intégration de l'article 41 de la LLO et de la perspective des CLOSM aux politiques, aux programmes et aux services de l'institution fédérale; la structure de rapport, les évaluations internes et les examens stratégiques permettent de déterminer comment mieux intégrer le point de vue des CLOSM.

Activités menées pour atteindre le résultat prévu	Extrants
<p>Désignation par PCH de deux nouvelles agences de développement économique : l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario et l'Agence canadienne de développement économique du Nord.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration par ces agences de plans d'action et de rapports de résultats sur la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.
<p>Coordination par le SLO de la planification et de la reddition de comptes de l'initiative horizontale de la Feuille de route.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'un tableau portant sur l'initiative pangouvernementale de la Feuille de route. Ce tableau appelé « Initiative horizontale » fait partie des tableaux en ligne du Rapport sur les plans et les priorités 2010-2011 et du Rapport ministériel sur le rendement de PCH. Compilation annuelle par le SLO des informations financières et qualitatives sur chacune des initiatives de la Feuille de route. Ce tableau comporte aussi le total annuel du financement réel de l'ensemble des initiatives de la Feuille de route ainsi que des explications sur les écarts, le cas échéant.

Reddition de comptes

Activités menées pour atteindre le résultat prévu

Intégration d'outils pour identifier des cibles de rendement de l'ICC auprès des CLOSM et en mesurer la performance.

Extrants

- Collecte de données spécifiques aux CLOSM intégrée dans le Système de gestion de l'information en préservation (SGIP).

Évaluation du résultat prévu pour les activités de REDDITION DE COMPTES

- En désignant deux nouvelles institutions fédérales, PCH a renforcé la reddition de comptes à l'égard des CLOSM à l'échelle fédérale.
- Présentation par le SLO, sous forme de tableau en ligne, de l'information sur le financement consacré à la mise en œuvre de l'ensemble des initiatives de la Feuille de route.
- Le SGIP a permis de cerner 51 clients issus des CLOSM ce qui représente 7 % de la clientèle. L'analyse de ces données permettra d'établir les références de base pour l'établissement des cibles afin d'augmenter l'offre des services aux CLOSM.